

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DE LA SEANCE ORDINAIRE
DU CONSEIL COMMUNAL DU 26 MARS 2026**

Présidence : M. le Président Romain BIRBAUM

LE CONSEIL COMMUNAL DE ROMANEL-SUR-LAUSANNE

- vu le rapport municipal No 93/2026 « Réponse à la Motion de M. Schülé et consorts concernant l'introduction d'un système de remboursement des frais de garde pour les membres du Conseil communal » adopté en séance de Municipalité du 22 décembre 2025 ;
- Oui le rapport de la commission consultée ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

décide :

de dire qu'il est ainsi répondu à la motion déposée par M. Schülé et consorts concernant l'introduction d'un système de remboursement des frais de garde pour les membres du Conseil communal.

- Accepté par 31 voix et 5 abstentions

Romanel-sur-Lausanne, le 26 mars 2026

Président du Conseil



Romain Birbaum

Secrétaire du Conseil



Silvia Wicht

